



**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du CCAS
du 10 février 2023**

Délibération n° 2023-1-II

Nombre de membres

En exercice :	10
Présents :	6
Pouvoirs :	1
Votants :	7
Majorité absolue :	5

L'an deux mille vingt-trois le vendredi dix février à dix heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le trois février deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, vice-présidente.

Étaient présents

VINCENT Danièle, vice-présidente,
ORIEUX Sylvie, LERAY Marc, Marie-Andrée RIBOULET, conseillers municipaux.
Jean MEHATS, représentant de l'UDAF, CHAUVET-VIGNERON, représentante des personnes en situation de Handicap,

Étaient excusés

MARCHAND Séverine, Présidente, Guillaume de DIEULEVEULT, représentant des personnes âgées, qui a donné pouvoir à Danièle VINCENT.

Étaient absents : Katia GOYAT, James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours Catholique.

Secrétaire de séance : Sylvie ORIEUX - Adopté à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil d'administration du 9 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Objet : Finances – Exercice 2022 – Compte administratif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.1612-12 et 13,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,
Vu le compte de gestion visé et transmis par le comptable public,

Vu le compte administratif 2022 joint, **annexe 2-2-2022**
Vu le rapport joint,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,
Considérant la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent effectué par l'ordonnateur,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget CCAS avec les résultats suivants :

C.A. budget « CCAS »		<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde</i>
Section de fonctionnement	<i>Résultat propre de l'exercice</i>	62 380.91 €	62 624.98 €	244.07 €
	<i>Solde antérieur reporté (002)</i>		1 147.66€	1 147.66 €
	<i>Excédent ou déficit global</i>			1 391.73 €
Résultats cumulés (y compris RAR)				1 391.73 €

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser inscrits.
- **ARRETE** les résultats définitifs tels qu'indiqués ci-dessus.

Danièle VINCENT,
Vice-présidente

ORIEUX S,
Secrétaire



Le Président,

Séverine MARCHAND



CCAS DE LA PLAINE-SUR-MER

Compte Administratif 2022

ARRETE - SIGNATURES

IV D2

Présenté par la Présidente,
A La Plaine-sur-Mer, le 10 février 2023
La présidente,

Nombre de membres en exercice.	<input type="text" value="10"/>
Nombre de membres présents.....	<input type="text" value="6"/>
Nombre de suffrages exprimés....	<input type="text" value="7"/>
VOTES : Pour.....	<input type="text" value="7"/>
Contre.....	<input type="text" value="0"/>
Abstentions.....	<input type="text" value="0"/>
Date de convocation : 3 février 2023	

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A La Plaine-sur-Mer, le 10 février 2023

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale,

 MARCHAND Séverine	 VINCENT Danièle	 LERAY Marc	 ORIEUX Sylvie
 RIBOULET Marie-Andrée	 GOYAT Katia	 CHAUVET-VIGNERON Marie-Thérèse	 DE DIEULEVEULT Guillaume
 DE LA ROCHE SAINT-ANDRE James	 MEHATS Jean	 MEHATS Jean	 MEHATS Jean
	 MEHATS Jean		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication

A La Plaine-sur-Mer, le

Le Président,



Séverine MARCHAND